COMMUNIQUE DE PRESSE N° 69

Romans, le 29 mars 2022

Aide au développement des commerces de proximité

Depuis 2019, la Ville de Romans-sur-Isère et la Région Auvergne-Rhône-Alpes ont versé près de 246 000 € à 21 commerçants du centre-ville pour l'installation ou la modernisation de leur activité. Une action qui se poursuit en 2022.

Qu'est-ce que l'aide au développement ?

Lancée en 2019 par la Région Auvergne Rhône-Alpes, ce dispositif d'aide financière est destiné à aider les petites entreprises du commerce ou de l'artisanat de proximité à s'installer ou à se développer dans un point de vente accessible au public et avec vitrine, dans un objectif de revitalisation commerciale des centres villes.

Les communes qui le souhaitaient pouvaient venir se greffer à ce dispositif pour augmenter l'efficacité et le montant des aides. C'est ce qu'a décidé de faire la Ville de Romans-sur-Isère.

De quel type d'aide s'agit-il ?

Cette aide permet aux commerçants d'investir dans la rénovation de leurs locaux, dans des équipements destinés à en assurer la sécurité ou encore dans l'achat de matériel.

Elle se présente sous la forme d'une **subvention de 30 %** (20 % versés par la Région, 10% par la Ville) d'un montant maximum de travaux et/ou d'achat de matériel de 50 000 € HT avec un investissement minimum de 10 000 € HT éligible.

La porte d'entrée est la commune, via sa Direction Attractivité Développement Innovation.

Depuis 2019,

☞ **245 919 € d'aides au développement ont été versés par la Ville et la Région** à 21 commerçants du centre-ville pour l'installation ou la modernisation de leur activité :

- ✓ 81 973 € ont été versés par la Commune ;
- ✓ 163 946 € ont été versés par la Région.

☞ **1 015 363.33 € HT d'investissement ont été réalisés par les commerçants** (travaux et/ou achat de matériel).

Les avantages de ce dispositif

C'est un dispositif d'autant plus intéressant qu'il est facile à mettre en œuvre. Et c'est généralement l'argument qui finit de persuader les commerçants de se lancer dans leurs travaux. En outre, cela fait, selon eux, la différence dans les discussions avec les Banques. Cela leur permet aussi d'avoir une trésorerie plus confortable et donc d'être plus sereins dans le lancement de leur activité, sans être étranglés par les remboursements de crédits.

Contact presse : Pascale Vernès – Responsable du Pôle presse de la Ville de Romans -
pvernes@ville-romans26.fr - Tél. 04 75 05 51 41 - Port. 06 89 15 57 09 - @romanspresse

Les commerces aidés par la Ville depuis 2019

2019 - 8 commerces aidés – 30 350 €

1. Boulangerie Bédouin 2 540 €
2. L'Antique 5 000 €
3. Le Jean-Jaurès 5 000 €
4. Esprit D'Havanna 3 932 €
5. S² Traiteur 5 000 €
6. Mon Moment 2 460 €
7. La Bijouterie d'Emilie 1 418 €
8. Grain de malice 5 000 €

2020 - 7 commerces aidés – 29 244 €

1. Le Glacier St Nicolas 2 600 €
2. L'Atelier du Jus 5 000 €
3. Fromages et Terroirs 5 000 €
4. Le Fou de la Dame 5 000 €
5. Le Maquis'art 3 968 €
6. La Terrasse d'Ernest 2 676 €
7. La Nougatine (EURL Vincent) 5 000 €

2021 – 5 commerces aidés – 17 379 €

1. Le Jakadi 5 000 €
2. Le Billot 3 090 €
3. El Seneca 2 323 €
4. La maison Nugues 5 000 €
5. Les Galets de l'Isère 1 966 €

2022 - 2 commerces aidés ou en cours – 5 000 €

- Le Jardin des plantes 5 000 €
- La pause Bowlsy (en cours)

Le Jardin des Plantes après ses travaux de modernisation

Mme Fabienne Charignon, gérante du magasin « Le Jardin des Plantes » a été la première à bénéficier, en 2022, du dispositif d'aide au développement : « *Le dossier a été très facile à monter ; dès que j'avais une question, je trouvais un interlocuteur en mairie pour me répondre.* »

Fabienne Charignon « Le jardin des plantes » avec, à sa droite, le maire de Romans, Marie-Hélène Thoraval et Eléa Mangin, chargée de projet au sein de la Direction Attractivité Développement Innovation, et à sa gauche, Emmanuel Dubreucq, directeur de la DADI.

Contact presse : Pascale Vernès – Responsable du Pôle presse de la Ville de Romans - pvernes@ville-romans26.fr - Tél. 04 75 05 51 41 - Port. 06 89 15 57 09 - @romanspresse

Contact presse : Pascale Vernès – Responsable du Pôle presse de la Ville de Romans -
pvernes@ville-romans26.fr - Tél. 04 75 05 51 41 - Port. 06 89 15 57 09 - @romanspresse